

N°1 Juin 2020



Bulletin municipal

Sainte-Marie-aux-Chênes





Sommaire

N°1 Juin 2020

- Le mot du Maire p. 3
- Conseil municipal..... p. 4-5
- Expression des groupes d'élus..... p. 6
- Infos..... p. 7



Le mot du Maire



Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Administré(e)s,

Une nouvelle équipe municipale vient d'être installée, et ceci malgré une période tourmentée, inédite.

La crise sanitaire que nous vivons, et son confinement, ont mis nos vies entre parenthèses durant deux mois mais il est temps maintenant pour cette nouvelle équipe de mettre en œuvre tout le dynamisme et la rigueur nécessaire à l'intérêt de la commune, pour que nos projets ne soient pas qu'une promesse mais une tâche à accomplir.

Le respect et le bien-être de la population me tiennent particulièrement à cœur, j'y mettrai toute mon énergie et serai toujours disponible, à votre écoute.

Le Maire,
Sylvie LAMARQUE



Conseil municipal

Inscrits sur les listes électorales : 3170
Votants : 1103
Blancs / nuls : 53
Exprimés : 1050
Participation : 34,79 %

Sièges à pourvoir : 27
Sièges « Liste d'Union et de Progrès » : 24
Sièges « Sainte Marie-aux-Chênes » : 3

COMPOSITION DU BUREAU MUNICIPAL

LE MAIRE

Sylvie LAMARQUE

ADJOINTS ET DÉLÉGATIONS

1 ^{er} ADJOINT :	Christian CAYRÉ	Affaires administratives y compris la gestion du personnel administratif, ressources humaines, affaires financières, carte scolaire, élections, information et communication.
2 ^{ème} ADJOINT :	Aleksandra FRANIA	Fêtes et cérémonies (organisation et intendance), propreté et salubrité dans les bâtiments publics (gestion du personnel d'entretien, des produits, du matériel...).
3 ^{ème} ADJOINT :	Jean-Louis CAMPAGNOLO	Urbanisme et aménagement du territoire, assainissement, cimetière et affaires funéraires.
4 ^{ème} ADJOINT :	Béatrice FRANÇOIS	Culture (organisation d'expositions, de spectacles...), bibliothèque (y compris la gestion de son personnel et sa communication : circulation de l'information, gestion des moyens de renseignements, protocole...).
5 ^{ème} ADJOINT :	Hervé COVALCIQUE	Gestion du patrimoine (travaux dans les bâtiments et de voirie, DICT, gestion du personnel technique...), gestion de la fête patronale, gestion du feu d'artifices.
6 ^{ème} ADJOINT :	Sabine RAVENEL	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), affaires sociales.
7 ^{ème} ADJOINT :	Luc KLAMMERS	Vie associative (relations avec les associations, assemblées générales, subventions, planning, occupation des gymnases...), sport.
8 ^{ème} ADJOINT :	Valérie PINOT	Affaires scolaires (y compris la gestion du personnel ATSEM), affaires périscolaires (y compris la gestion du personnel d'animation), toutes actions en direction de l'enfance et des adolescents.

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

| **Norbert HAJDRYCH** Gestion des espaces verts et du fleurissement.

LES ÉLUS DANS LES ASSOCIATIONS ET CONSEILS

Association Mémoire ouvrière des Mines de Fer de Lorraine (AMOMFERLOR) :

| Eugène STEFANIAK - Dominique ROBERT

Conseil d'Administration du Collège de Sainte-Marie-aux-Chênes :

| Titulaire : Valérie PINOT
| Suppléant : Marie-Anne RADEK

Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) :

| Le président : le Maire, Sylvie LAMARQUE
| 5 membres du Conseil Municipal : Sabine RAVENEL - Dominique ROBERT -
| Bouchra MIRROUCHE - Emmanuel KLINGLER - Jordan MOUROT-LARONDE
| Et 5 membres extérieurs

Conseils d'Écoles élémentaire et maternelle :

| Thomas CALLIGARO

Correspondant Défense :

| Christian CAYRÉ

DÉLÉGUÉS AUX E.P.C.I.

(Établissements Publics de Coopération Intercommunale)

Communauté de Communes du Pays Orne Moselle (C.C.P.O.M.) :

| Sylvie LAMARQUE - Christian CAYRÉ - Aleksandra FRANIA - Thomas CALLIGARO

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Fourrière du Joli Bois (S.M.I.V.U.) :

| Titulaires : Norbert HAJDRYCH - Dominique ROBERT
| Suppléant : Eugène STEFANIAK

COMMISSIONS COMMUNALES

Commission d'Appel d'Offres :

| Titulaires : Jean-Louis CAMPAGNOLO - Christian CAYRÉ - Hervé COVALCIQUE -
| Marie-Anne RADEK - Jordan MOUROT-LARONDE
| Suppléants : Marie-Claire LITZELMANN - Norbert HAJDRYCH - Luc KLAMMERS -
| Sarah VATRINET - Nathalie DIDAT

Commission des finances et du personnel

| Conseil Municipal au complet

Commission aux travaux et à l'aménagement du territoire

| Sylvie LAMARQUE - Jean-Louis CAMPAGNOLO - Hervé COVALCIQUE - Norbert HAJDRYCH -
| Louissette ROZZI - Marie-Claire LITZELMANN - Marie-Anne RADEK - Luc KLAMMERS -
| Brice KRAJECKI - Emmanuel KLINGLER - Nathalie DIDAT

Commission vie associative

| Sylvie LAMARQUE - Luc KLAMMERS - Louissette ROZZI - Marie-Anne RADEK -
| Sébastien SOCHACKI - Christian RENKES - Yves TALOTTI - Marie-Claire LITZELMANN

Commission solidarité et action sociale

| Sylvie LAMARQUE - Sabine RAVENEL - Nadine BARTHEL - Bouchra MIRROUCHE -
| Emmanuel KLINGLER - Dominique ROBERT - Sarah VATRINET - Yves TALOTTI

Commission culture

| Sylvie LAMARQUE - Béatrice FRANÇOIS - Hervé COVALCIQUE - Nadine BARTHEL -
| Thomas CALLIGARO - Sébastien SOCHACKI - Dominique ROBERT - Norbert HAJDRYCH -
| Christian RENKES - Nathalie DIDAT

Commission communication

| Sylvie LAMARQUE - Christian CAYRÉ - Christian RENKES - Aleksandra FRANIA -
| Thomas CALLIGARO - Eugène STEFANIAK - Brice KRAJECKI - Béatrice FRANÇOIS -
| Hervé COVALCIQUE - Nathalie DIDAT

Commission enfance et jeunesse

| Sylvie LAMARQUE - Valérie PINOT - Aleksandra FRANIA - Thomas CALLIGARO - Christian CAYRÉ -
| Bouchra MIRROUCHE - Dominique ROBERT - Sébastien SOCHACKI - Emmanuel KLINGLER -
| Christian RENKES

Commission fêtes et cérémonies

| Sylvie LAMARQUE - Aleksandra FRANIA - Brice KRAJECKI - Christian CAYRÉ - Eugène STEFANIAK -
| Norbert HAJDRYCH - Sarah VATRINET - Yves TALOTTI - Bouchra MIRROUCHE -
| Marie-Claire LITZELMANN - Sabine RAVENEL - Emmanuel KLINGLER - Nathalie DIDAT



Sainte-Marie-aux-Chênes

Expression des groupes d'élus

La liste « D'UNION ET DE PROGRÈS »

Le 15 mars dernier, les élections municipales se sont déroulées dans un contexte particulier lié au coronavirus, ce qui explique certainement la faible participation (34,79%) à cette élection. La liste « **D'UNION ET DE PROGRES** », conduite par **Sylvie Lamarque**, adresse à tous ses électeurs ses plus sincères remerciements pour la confiance que vous lui avez apportée en la plaçant en tête du premier tour avec une large majorité (77 %).

Aujourd'hui, le conseil municipal est en place, **Sylvie Lamarque** est le **nouveau Maire** de Sainte Marie-aux-Chênes, les adjoints et les commissions sont nommés et toute l'équipe est au travail pour mettre toutes leurs compétences et leur disponibilité au service de tous les habitants, dans l'intérêt de la vie locale.

Le conseil municipal est complété avec trois élus de l'opposition avec lesquels nous espérons pouvoir travailler en parfaite collaboration.

Pour la liste
Le 1^{er} Adjoint

La liste « SAINTE MARIE RENOUVEAU »

Bonjour à toutes et à tous,
Tout d'abord, nous souhaitons REMERCIER infiniment les 1000 électeurs environ de la liste de Madame Sylvie LAMARQUE et de notre liste représentée par moi-même Monsieur Jordan MOUROT-LARONDE à être venu voter au mois de Mars 2020. Quel courage !

Le contexte était bien particulier. Il l'est toujours. Nous remercions finalement aussi ceux qui ne sont pas venus voter, que ce soit à cause du coronavirus, d'un mauvais sentiment envers les politiques, de la venue de leur belle-mère pour déjeuner... Nous acceptons tout car vous formez toutes et tous SAINTE-MARIE-AUX-CHENES.

Alors que nous appelions à battre le record du nombre de votants sur la commune de SAINTE-MARIE-AUX-CHENES, voilà que le virus s'en est mêlé : C'est avec le sourire et beaucoup d'autodérision que nous prenons en compte ce résultat.

L'équipe que vous avez à la mairie pour le mandat 2020-2026 est renouvelée, munie de personnes de qualité et qui ont de bonnes visions de l'avenir. Femmes et hommes, de quartiers différents et d'âges différents. MERCI pour les 2 années de 2018 à 2020 où nous avons pu échanger avec vous à travers toute la ville pendant nos visites de quartier.

Mille MERCI, gratitude, et même un sentiment de nostalgie que j'éprouve en écrivant ce texte sur l'air d'une musique douce. MERCI à AVEC VOUS POUR VOUS d'avoir été là, merci à l'équipe de la majorité de 2014-2020 d'avoir été là, Monsieur Roger WATRIN, Monsieur Marcel KLAMMERS.

Merci pour les bons moments où vous avez voulu nous accueillir chez vous le temps d'un verre, d'un rire, d'une complicité, c'est cela la politique, c'est la vie ! Il y a eu aussi des moments plus difficiles dû à la météo, nous avons toujours été là. Un merci aussi à ceux qui ont passé leurs nerfs sur nous. C'est le jeu de la politique. La politique est un sujet où se libèrent les chaînes et les langues. On vous porte aussi dans nos cœurs. Tout le monde aura compris le message pendant la campagne. En m'affichant seul sur les affiches c'était une manière de « libérer » mes colistiers de la tempête. La politique c'est des coups que l'on prend, mais il faut toujours se relever, car nous nous élevons dans les difficultés de la vie. Pour être honnête, j'aurais pu déléguer. J'ai délégué presque rien ! Peut-être est là l'élément de la « défaite » ? Mais vous me connaissez, je suis pris par la passion et l'envie. C'est un sentiment de fierté qui m'a emporté lors du dépouillement final. Les 6 années qui arrivent doivent être sous le signe de la paix et de l'harmonie. Nous avons pleinement conscience que la majorité a été élue et que nous devons être force de proposition, et non force pure. Chers lecteurs, je me porte à votre entière disposition pour répondre à vos demandes. Rappelez-vous toujours que nous sommes dans « l'opposition » et que notre marge de manœuvre est à 0,02313 %. Acceptez, qui que vous soyez, et quelque soit votre pensée politique le choix de tous les électeurs., que vous soyez pour ou contre nos idées.

Positivement.

Jordan MOUROT-LARONDE

07 86 48 15 81 ensemble57@laposte.net

Bruits de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques ne peuvent être effectués que :



- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Source : Arrêté municipal du 10 avril 2000

Panneaupocket



« Ma commune dans la poche »

L'APPLI MOBILE QUI VOUS
RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application **Panneau-pocket**.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

SIMPLE ET GRATUIT

- 1 - Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en cherchant **Panneaupocket** sur **AppStore** ou **PlayStore**
- 2 - Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite sur le cœur ♥ situé à côté de son nom.

**Pas besoin de créer un compte !
BONNE UTILISATION !**



Pages Facebook

Vous pouvez trouver dorénavant toutes les informations de la Mairie de Sainte-Marie-aux-Chênes sur nos pages officielles Facebook.

La première concerne l'actualité de la Ville de Sainte-Marie-aux-Chênes

Vous y trouverez toutes les dernières informations relatives à la commune :

<https://www.facebook.com/Ville-de-Sainte-Marie-aux-Ch%C3%AAnes-108072910925861/>

La deuxième : ayant trait à l'actualité de la médiathèque de Sainte Marie-aux-Chênes :

https://www.facebook.com/Médiathèque-de-Sainte-Marie-aux-Chênes-114948510239719/?epa=SEARCH_BOX

Rentrée scolaire



Suite à un sondage effectué auprès des parents d'élèves, les horaires des écoles seront modifiés à la prochaine rentrée scolaire de la façon suivante :

→ Ecole Mairie : 8h15-11h30 et 13h30-16h15

→ Ecole du Château et Maternelle : 8h30-11h45 et 13h45-16h30

Stationnement : rappel



Le stationnement en zone bleue a été réactualisé en 2016. Il concerne le centre ville et permet de faciliter l'accès aux commerces et aux différents services.

Depuis sa mise en place, le stationnement est plus fluide, à la grande satisfaction des usagers.

Cependant, la zone bleue impose quelques contraintes : avoir un disque aux normes européennes, le placer de façon visible sur le tableau de bord de son véhicule et respecter la durée de stationnement indiquée sur les panneaux.

Pour le stationnement de longue durée en centre ville (coiffeur, professions médicales etc...) privilégier la place d'Ars.

Soyez remerciés de votre compréhension à respecter ces règles de stationnement sans quoi le policier municipal serait amené à verbaliser.

Dans les autres quartiers, hors centre ville, des places sont délimitées ; il est important de les respecter afin de permettre l'accès aux propriétés.

Création d'une newsletter

(lettre d'information) a minima trimestrielle. Pour les administrés qui le souhaitent, ils peuvent communiquer leur adresse mail à **webmaster-smac@orange.fr**.



Sylvie LAMARQUE



Christian CAYRÉ



Aleksandra FRANIA



Jean-Louis CAMPAGNOLO



Béatrice FRANÇOIS



Hervé COVALCIQUE



Sabine RAVENEL



Luc KLAMMERS



Valérie PINOT



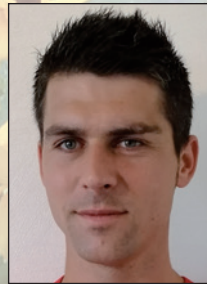
Norbert HAJDRYCH



Nadine BARTHEL



Thomas CALLIGARO



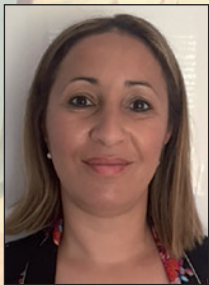
Emmanuel KLINGLER



Brice KRAJECKI



Marie-Claire LITZELMANN



Bouchra MIRROUCHE



Marie-Anne RADEK



Christian RENKES



Dominique ROBERT



Louisette ROZZI



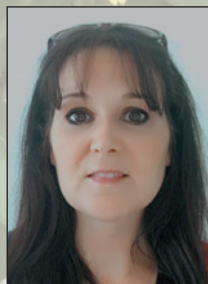
Sébastien SOCHACKI



Eugène STEFANIAK



Yves TALOTTI



Sarah VATRINET



Jordan MOUROT-LARONDE



Nathalie DIDAT



Morgan MERKLING

Bulletin Municipal - Juin 2020 – N° 1

Rédaction : commission communication de Sainte Marie-aux-Chênes
2 Place François Mitterrand – Tél. 03 87 61 91 01 – Courriel : commune-smac@orange.fr

Conception et impression : Est-Imprimerie - © iStock - Dépôt légal n° 202006.0235 - 2^e trimestre 2020